



AVANT-PROPOS

Pour beaucoup d'entre nous, l'année 2020 restera inscrite dans les mémoires comme une année extrêmement difficile. Le tribut payé par la société lors de la pandémie COVID-19 éclipsera à juste titre tous les autres événements récents. L'impact du COVID-19 sur l'industrie européenne du cuir, ses travailleurs et leurs familles relativise les avancées réalisées par le secteur en matière de responsabilité sociale et de performance environnementale. Pour autant, nous devons à nos entreprises et à nos travailleurs de célébrer les résultats obtenus.

COTANCE et industriAll-Europe dédient ce rapport social et environnemental (SER) de l'industrie européenne du cuir aux victimes du COVID 19 du secteur, à leurs familles et à leurs communautés. Ce Rapport social et environnemental de l'industrie européenne du cuir (SER 2020) est la deuxième publication du genre. Le premier, publié en 2013, faisait suite à une précédente initiative dans le cadre du dialogue social du secteur européen du cuir, qui avait adopté un protocole pour la communication des indicateurs sociaux et environnementaux. En effet, dès 2009, les représentants des organisations patronales et syndicales ont élaboré un référentiel permettant de mesurer la performance du secteur au regard des principaux critères sociaux et environnementaux. Son but était d'aider les entreprises à se positionner par rapport à une référence européenne, en fournissant au secteur un instrument commun pour mesurer les progrès dans la durée, servant à la fois d'outil de communication dans la chaîne de valeur du cuir et de modèle pour d'autres régions du monde.

Tous les acteurs de l'industrie du cuir s'attachent en permanence à accroître la **transparence** dans les tanneries. Depuis plus de dix ans, les partenaires sociaux n'ont cessé de démontrer que la fabrication du cuir est bénéfique aux populations, à la planète et à la prospérité. Ils ont sensibilisé les Européens au fait que lorsque la fabrication du cuir est effectuée de manière responsable, elle répond à d'importants besoins sociétaux. Les tanneries européennes ne sont en rien comparables à celles que l'on voit sur ces images effroyables d'opérateurs irresponsables si

souvent véhiculées par Internet et les réseaux sociaux. Bien au contraire, il s'agit d'usines qui allient artisanat et art dans une industrie qui, mieux que nulle autre, illustre l'économie circulaire, une industrie qui se tourne vers la jeunesse pour se propulser vers l'avenir.

Les efforts déployés par la filière européenne du cuir pour atteindre l'excellence en matière de performances sociales et environnementales ont été réalisés dans le cadre d'une série de projets communs avec le soutien de la Commission européenne.

Ce SER 2020 vous permettra **de juger par vous-même** de l'engagement des hommes et des femmes des tanneries mégisseries européennes en faveur du développement durable.

TABLE DES MATIÈRES

| p 05 | INTRODUCTION |
|------|-----------------|
| P 03 | IIIIIKODOCIIOII |

- p 07 PANORAMA ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE
- p 11 EMPREINTE SOCIALE DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE
 - Contrats de travail
 - · Répartition par âge dans les effectifs de l'UE
 - Fidélisation du personnel
 - Éducation
 - Nationalité
 - Répartition par genre
- p 21 EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE
 - · Consommation de produits chimiques
 - Consommation énergétique
 - · Répartition des sources d'énergie
 - · Consommation d'eau
 - Élimination de la pollution de l'eau
 - Gestion des déchets
 - Consommation de solvants
 - Coûts et investissements environnementaux

p 35 **PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE /**QUESTIONS ÉTHIQUES CONCERNANT LA CHAÎNE DE VALEUR

- Introduction
- · Devoir de vigilance
- Sécurité des produits
- · Traçabilité et transparence dans la chaîne d'approvisionnement
- Bien-être animal

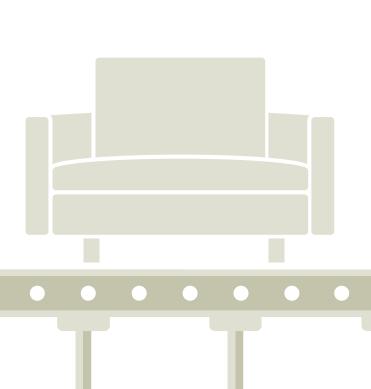
p 4] OBJECTIFS ET ENJEUX POUR L'AVENIR

- Questions industrielles
- Questions sociales/sociétales
- Questions commerciales
- Questions environnementales
- p 48 NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE
- p 49 GLOSSAIRE
- p 50 PARTENARIATS









À bien des égards, le cuir est un matériau envoûtant. Comment résister à son odeur si caractéristique ou à son toucher doux et chaud ? Si ce phénomène peut s'expliquer par une dimension psychologique et sociale liée à la mémoire archaïque de l'humanité, la nature de sa force évocatrice restera sans doute à jamais un mystère. Ce qui est certain, c'est que le cuir possède ce je-ne-sais-quoi dont sont dépourvues ses alternatives et qu'elles cherchent en vain à imiter.

LE PARFAIT EXEMPLE D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le cuir suscite aussi notre intérêt pour d'autres raisons. Il s'agit probablement de l'exemple le plus ancien d'économie circulaire. En effet, depuis la nuit des temps, l'homme a récupéré les peaux des animaux qu'il chassait pour se nourrir puis les a recyclées en les valorisant comme éléments de culture à part entière : on retrouve sur les sites archéologiques du monde entier une multitude d'autres objets en cuir, dont des totems, des instruments de musique, des gourdes, des tentes, des vêtements et des chaussures.

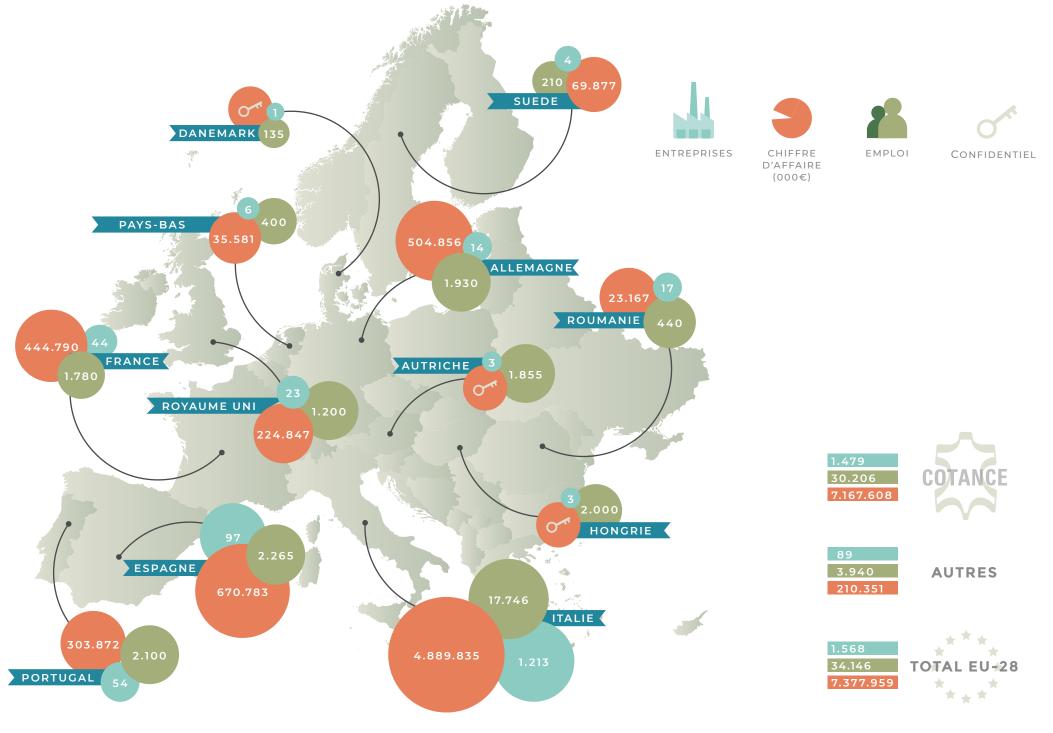
Il est désormais largement établi que la fabrication du cuir est également une activité rationnelle d'un point de vue éthique et environnemental : le bétail n'est pas abattu pour ses peaux, qui ne représentent qu'une faible part de la valeur d'un animal, et leur utilisation est bien plus avantageuse que leur gaspillage, lequel crée une catastrophe environnementale et sanitaire à l'échelle mondiale.

L'utilisation du cuir évite de gaspiller une ressource renouvelable. Elle réduit le besoin de plastiques ou d'autres matières synthétiques provenant de sources non renouvelables, qui finissent dans nos océans et dont les microparticules se retrouvent à présent jusque dans la chaîne alimentaire.

UN MATÉRIAU NATUREL ET BIODÉGRADABLE

Matériau naturel et biodégradable, le cuir doit également respecter des normes sociales et environnementales strictes pour mériter l'appellation « durable ». Dès lors, il est aberrant que doté de ces extraordinaires qualités intrinsèques, il génère plus de dégâts environnementaux pendant sa production qu'il n'en évite, ou que les salariés soient exposés à des produits chimiques dangereux. De même que le cuir doit satisfaire à des critères stricts de protection des consommateurs, de même, les émissions dans l'eau, le sol ou l'air pendant la production doivent être gérées et réduites.

Ce rapport illustre les avancées réalisées par l'industrie européenne du cuir depuis 2012.





Le tannage est l'une des plus anciennes activités humaines.

Aujourd'hui, grâce à une combinaison de tradition et d'innovation continue, l'industrie de la Tannerie Mégisserie en Europe représente un segment stratégique du secteur manufacturier.

Ces caractéristiques ont fait du secteur européen de la Tannerie Mégisserie un leader mondial en termes de valeur et de qualité. Avec 30 % du chiffre d'affaires mondial, la part de l'UE est la plus importante, devant la Chine, le Brésil, l'Inde et les autres producteurs. La qualité inégalée du cuir européen est reconnue au niveau international. L'innovation technologique, la performance des procédés, la protection de l'environnement, la responsabilité sociale, le design et le style sont autant d'atouts qui font la réussite des tanneurs européens.

Le secteur est constitué de près de 1 600 entreprises et de 33 000 travailleurs, avec toutefois une concentration progressive au cours des dix dernières années. Traditionnellement composé de petites et moyennes entreprises familiales, il comprend également de grandes sociétés multinationales cotées en Bourse. Actuellement, la taille moyenne d'une Tannerie Mégisserie européenne est de 21 salariés. En 2000, elle était de 24.

Les industries nationales présentent des caractéristiques variées, en fonction de la production qui leur est propre. Les industries de la Tannerie Mégisserie des pays du sud de l'Europe, comme l'Italie, l'Espagne, la France et le Portugal, sont principalement composées de petites et moyennes entreprises. Elles sont pour la plupart spécialisées dans la production de cuir pour les secteurs de la mode, ce qui exige souvent une approche artisanale que les grandes entreprises ne sont pas toujours en mesure d'offrir. À l'inverse, les tanneries d'Europe centrale et du Nord (Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Danemark, Royaume-Uni) sont généralement de taille plus importante, les économies d'échelle jouant un rôle fondamental dans leur production qui est principalement axée sur l'automobile, l'ameublement et la décoration d'intérieur.

Avec plus de 1 200 entreprises, l'Italie compte le plus grand nombre de tanneries dans l'Union européenne, suivie par l'Espagne, le Portugal, la France et le Royaume-Uni.

La production européenne de cuir fini a toujours été très flexible, elle travaille des peaux de toutes les origines animales et sert toutes les principales utilisations de ses clients. L'origine principale de la production est les peaux de bovins, représentant plus de 80 % de la production, suivie par les peaux de moutons et de chèvres. Les cuirs exotiques représentent une faible part en termes de volume (environ 1 % du total) mais sont importants en termes de valeur, notamment pour le marché du luxe.

Traditionnellement, le **secteur de la chaussure** constitue la principale **destination du cuir sur le marché**. Cette destination continue à être prépondérante, représentant 38 % de la production européenne Toute-

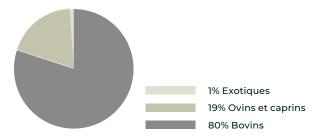
fois, ces dernières années, l'utilisation dans d'autres produits, comme les articles en cuir (22 %) et les intérieurs de voitures (13 %), a augmenté.

L'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie est le leader mondial en termes de qualité, et **qualité signifie valeur**. Le cuir européen occupe les premières places dans toutes les principales destinations et utilisations du marché. On estime que le segment haut de gamme représente 25 % de la production européenne, suivi par le segment moyen à haut de gamme avec 34 %.

Par ailleurs, l'utilisation du cuir européen joue un rôle de force motrice dans la création de valeur par les fabricants en aval. En effet, les quelque 8 milliards d'euros du cuir génèrent un chiffre d'affaires d'environ 125 milliards, donnant ainsi du travail à plus de 40 000 entreprises et 2 millions de salariés.

PRODUCTION DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DE LA TANNERIE-MÉGISSERIE (M²)

Source : COTANCE, sur la base de données fournies par ses membres et ses estimations



DESTINATIONS EUROPÉENNES DU CUIR

Source : COTANCE, sur la base de données fournies par ses membres et ses estimations



37.8% CHAUSSURE



22.3%
MAROQUINERIE



13.4%

SELLERIE AUTOMOBILE



13.3% AMEUBLEMENT



11.4% HABILLEMENT



1.8% AUTRE







CONTRATS DE TRAVAIL

Le respect et la valorisation des ressources humaines constituent l'un des piliers sur lesquels repose la responsabilité sociale de l'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie. Cette dimension est essentielle pour une industrie combinant innovation technologique et savoir-faire artisanal.

Les données concernant les contrats de travail sont similaires à celles de 2012. Il en ressort que l'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie offre de « bons emplois » avec une garantie de transparence dans les relations et les conditions de travail. Afin de conserver la richesse des connaissances acquises et développées par leurs salariés, les tanneries mégisseries européennes offrent des contrats de travail à durée indéterminée.

Ces contrats sont assortis de solides garanties en matière de transparence dans les relations et les conditions de travail.

Plus de 90 % des salariés des tanneries mégisseries européennes bénéficient d'un **contrat de travail à durée indéterminée**. Cela signifie que l'industrie offre des conditions d'emploi de plus en plus stables et fiables et que la majorité des salariés jouissent de la sécurité de l'emploi.

Marquée par des pics saisonniers et des fluctuations considérables du marché, la production de cuir exige une flexibilité croissante. Malgré ce facteur, le recours aux contrats flexibles reste très limité et est en recul par rapport aux années précédentes.

Si la stabilité de l'emploi peut résulter d'une **difficulté à** recruter et à fidéliser de nouveaux salariés, le secteur,

s'inscrivant dans une perspective d'avenir, a réagi de façon très positive en créant des relations de travail consolidées.

Il est de plus en plus important pour l'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie de promouvoir et de renforcer les initiatives en direction des jeunes, de les inspirer, d'éradiquer les idées préconçues et les préjugés liés à la filière et de mettre en valeur les possibilités qu'elle offre en termes de stabilité d'emploi et de développement professionnel.

RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU SEIN DE L'UE

Les données sur la répartition par âge ont mis en évidence une augmentation dans le groupe des plus de 55 ans et une diminution dans le groupe des 36-45 ans.

Le pourcentage de salariés âgés de moins de 35 ans et de 36 à 45 ans a diminué (depuis 2011). Les deux catégories plus âgées (46-55 ans et plus de 55 ans) ont considérablement augmenté, le pourcentage des plus de 55 ans ayant presque doublé.

Le capital humain est une dimension essentielle pour l'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie. La combinaison d'expérience et de jeunesse est un facteur fondamental sur lequel repose la compétitivité du secteur. La figure montre cependant un scénario critique: le vieillissement progressif de la main-d'œuvre, lié en partie à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite et au faible nombre de jeunes arrivants, est un problème crucial qui, s'il n'est pas géré comme il se doit, pourrait menacer l'avenir du secteur.

La croissance économique, l'efficacité et la compétitivité futures des entreprises dépendront de plus en plus de leur capacité à maintenir et à transmettre la richesse de l'expérience, des connaissances et des compétences des salariés âgés et à attirer de jeunes salariés qualifiés pour travailler à leur côté.

En dépit des initiatives promues tant au niveau national qu'au sein du dialogue social, l'industrie doit déployer un effort plus global et plus efficace pour développer des projets autour de trois axes essentiels : améliorer la réputation du secteur, encourager davantage de jeunes à entrer dans la filière et assurer la transmission du savoir-faire des salariés plus âgés et expérimentés aux plus jeunes.

Le défi à relever consistera à **promouvoir une image positive** du secteur, en mettant en valeur les aspects technologiques et créatifs d'une activité qui allie progrès et tradition et qui occupe une position clé au sein de chaînes d'approvisionnement de prestige. Cette démarche devra aussi s'appuyer sur des programmes de formation spécifiques pour préparer et soutenir les personnes au travail de la Tannerie Mégisserie.

L'industrie du cuir offre la possibilité de travailler avec de formidables industries telles que la mode, l'automobile, les voyages internationaux et permet à la créativité de s'exprimer pleinement.

Des initiatives stratégiques financées par l'UE, telles que « Le Cuir, c'est mon métier », visent à sensibiliser le public à la filière, à faire augmenter le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement technique, à promouvoir les formations et à faire découvrir aux jeunes les possibilités d'emploi et de développement professionnel dans les métiers liés au cuir.







FIDÉLISATION DU PERSONNEL

En termes de fidélisation du personnel, les résultats de l'enquête sont sensiblement conformes à ceux du premier SER. Les données confirment que près de 50 % de la main-d'œuvre est employée dans le secteur de la Tannerie Mégisserie depuis plus de 10 ans, 26 % depuis 10 à 20 ans et 12 % depuis 20 à 30 ans. Ces chiffres confirment que les salariés apprécient et valorisent le travail dans la Tannerie Mégisserie, qui, malgré son image négative injustifiée, se caractérise par un environnement de travail sûr et stimulant.

Afin de préserver les connaissances et l'expérience de leurs salariés, les entreprises de Tannerie Mégisserie donnent la priorité aux relations de travail, à la loyauté du personnel et à son développement professionnel continu. Il s'agit là d'un investissement à long terme qui garantit le maintien des compétences requises dans la Tannerie Mégisserie.

L'ancienneté des salariés dans le secteur peut également être liée à des **facteurs géographiques**. Les tanneries sont souvent situées dans des régions où les possibilités d'emploi sont limitées. De ce fait, la rotation et la fluctuation de la main-d'œuvre sont plus faibles que dans d'autres secteurs.

Cela pourrait changer à l'avenir. Les jeunes portent un regard différent sur le monde du travail : ils ne recherchent plus la stabilité, mais une carrière offrant davantage de diversité et des changements continus.

De bons contrats et de bonnes conditions de travail se traduisent par une fidélité accrue du personnel. Pour autant, l'industrie de la Tannerie Mégisserie ne garantit pas seulement la sécurité et la stabilité de l'emploi, mais aussi la possibilité de travailler avec d'autres industries telles que la mode, l'automobile et la chaussure, de travailler dans le monde entier et, surtout, de laisser la créativité s'exprimer pleinement. C'est ce message que les entreprises du secteur, les représentants des organisations patronales et syndicales doivent transmettre à la prochaine génération.

ÉDUCATION

Les données sur l'éducation font ressortir une maind'œuvre plus diplômée qu'en 2012. Le nombre de salariés ayant des qualifications CEC de niveau 5 et 6 a doublé et ceux ayant des qualifications CEC de niveau 3 et 4 ont également augmenté par rapport à 2012.

Les tendances du marché, marquées notamment par de nouveaux facteurs réglementaires, une sensibilisation accrue des entreprises et des consommateurs, les nouvelles technologies et une culture de la production différente, axées sur l'efficience des processus, se sont traduites par un nouveau cadre pour le secteur de la Tannerie Mégisserie, nécessitant une augmentation des niveaux de compétences du personnel.

Les salariés sont de plus en plus diplômés et apprennent les compétences techniques de leurs pairs.

Cette dimension exige une approche différente en matière de recrutement et de formation du personnel. Les candidats ne sont plus choisis selon des normes d'évaluation dépassées, largement fondées sur la force physique, mais sur la possession de compétences de base, de capacités d'apprentissage et de **potentiel de développement professionnel**.



En 2000, COTANCE et la FSE: THC (aujourd'hui IndustriAll-Europe), partenaires sociaux de l'industrie du cuir et de la tannerie au niveau européen, ont signé un ambitieux Code de conduite sociale portant sur les normes fondamentales du travail de l'OIT et au-delà. Le Code de conduite de l'industrie du cuir est devenu une référence en matière de droits du travail dans l'industrie du cuir.



NATIONALITÉ

Le nombre de travailleurs migrants a doublé depuis l'enquête précédente. Ce fait est lié à la **mobilité ac- crue des salariés** du secteur dans les pays de l'UE, no-tamment en Europe centrale et du Nord, au cours de l'année dernière.

Les résultats montrent une baisse du nombre de travailleurs locaux dans le secteur, semblant indiquer un recul de son attrait et une difficulté croissante à attirer de nouveaux travailleurs.

Les salariés viennent du monde entier.

Un autre facteur pourrait avoir une incidence sur ce problème: la réduction de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur dédiés au secteur du cuir dans certains pays, qui oblige les employeurs à recruter des professionnels qualifiés à l'extérieur de leurs frontières pour répondre à leurs besoins en personnel.

Toutefois, le secteur présente une importante caractéristique positive, à savoir la pleine intégration des salariés non-ressortissants nationaux dans la communauté et les entreprises dans lesquelles ils travaillent, ainsi que la garantie de relations de travail stables et d'un mode de vie digne.



RÉPARTITION PAR GENRE

Le nombre de femmes dans les effectifs a légèrement augmenté par rapport à 2012. La tendance est certes positive, mais en raison de la nature physique du travail dans les tanneries mégisseries, il est peu probable que l'équilibre entre les genres soit atteint. Cette légère augmentation du personnel féminin pourrait être liée au processus continu de transformation et d'innovation technologique des procédés de fabrication, qui a réduit la nature très physique de certaines activités.

Grâce à l'innovation dans la fabrication et à la façon dont le monde fait des affaires, la fracture entre les hommes et les femmes s'est réduite, le nombre de femmes travaillant dans le secteur du cuir n'ayant jamais été aussi important.

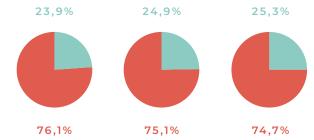
Par ailleurs, l'introduction de nouvelles fonctions liées à la gestion des relations commerciales, à la communication et au développement durable, a entraîné une augmentation des postes administratifs dans le secteur de la Tannerie Mégisserie et créé davantage d'opportunités pour les femmes.

| N | N | N |
|---|---|---|
| | | |
| | | |

EMPLOIS PAR GENRE

Répartition par genre dans les tanneries mégisseries composant l'échantillon, 2016 - 2018 et composant l'échantillon comparaison des valeurs moyennes entre le SER 2012 et le SER 2020

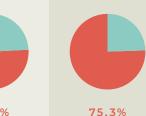






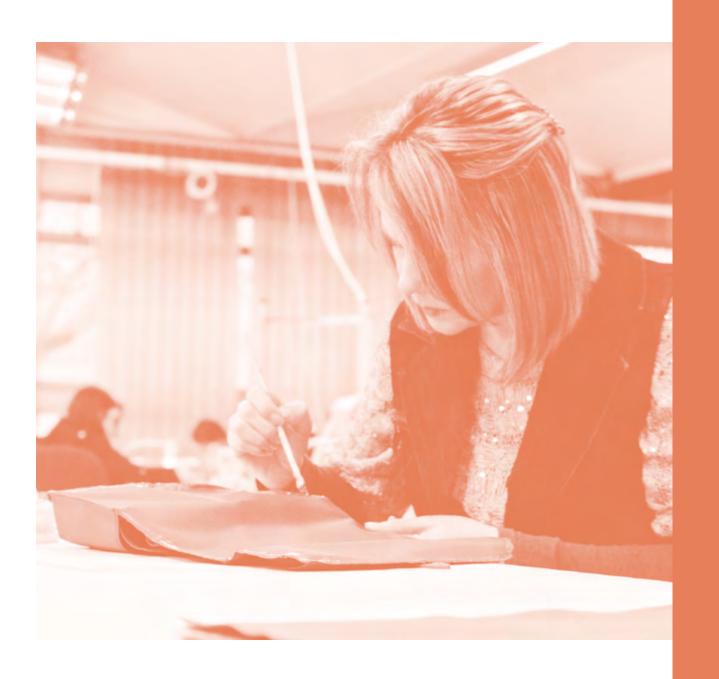
0

24.3%



0 2

0



CONVENTIONS COLLECTIVES

Le secteur européen de la tannerie et du cuir est composé de nombreuses PME, dont beaucoup n'ont ni le temps ni les ressources nécessaires pour négocier des accords d'entreprise individuels avec les syndicats. Dans la plupart des États membres de l'UE, l'industrie de la tannerie préfère s'appuyer sur des accords sectoriels sur les salaires et les conditions de travail qui peuvent contribuer à créer des conditions de concurrence équitables entre les entreprises.

Les négociations collectives et les conventions collectives sont perçues comme des démarches très positives par les employeurs et les salariés. Des employeurs européens de divers secteurs, dont COTANCE, ont déclaré que la négociation collective est une situation « gagnant-gagnant », mutuellement bénéfique aux travailleurs et aux employeurs. Par ailleurs, les pays où les négociations sectorielles sont menées bénéficient d'un taux d'emploi plus élevé et d'un taux de chômage plus faible.

Se fondant sur cette compréhension commune, les partenaires sociaux du secteur travaillent à un nouveau projet de dialogue social européen : la création d'une banque de données des conventions collectives et l'organisation d'une série d'ateliers nationaux pour diffuser les bonnes pratiques auprès des employeurs et des représentants des salariés.





EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE
DE L'INDUSTRIE
EUROPÉENNE
DE LA TANNERIE
MÉGISSERIE

CONSOMMATION DE PRODUITS CHIMIQUES

Les produits chimiques jouent un rôle majeur dans la fabrication du cuir. Ils sont utilisés pour éliminer les composants indésirables des peaux brutes, les rendre durables et conférer au cuir fini les propriétés mécaniques et esthétiques désirées.

Il ressort des données recueillies pour cette enquête qu'entre 2016 et 2018, les tanneries mégisseries européennes ont consommé en moyenne 2,15 kg de produits chimiques par mètre carré de cuir fini. Les produits chimiques sont normalement appliqués en solution aqueuse au cours des étapes humides de la fabrication du cuir (chaulage, tannage, teinture et nourriture) puis sont vaporisés ou déposés en couches à la surface du cuir lors de la phase de finissage.

La consommation de produits chimiques a été supérieure de 6 % à celle publiée dans la première édition du SER. Cela tient principalement à des variations au niveau des entreprises ayant contribué à l'enquête. En 2020, l'enquête a porté sur un plus grand nombre d'entreprises de transformation des cuirs et peaux bruts en cuir fini*. En 2012, la majorité des entreprises interrogées commençaient leurs processus à partir de cuir semi-fini.

À ce titre, n'ayant pas effectué les phases de rivière et tannage, elles ont donc consommé moins de produits chimiques. Par ailleurs, la composition de l'échantillon est différente au regard de l'utilisation finale des cuirs produits. Par rapport au premier SER, les tanneries mégisseries produisant des cuirs pour l'automobile et l'ameublement représentent une part plus importante. Ces produits ayant généralement une épaisseur et un poids plus élevés, ils exigent une plus grande quantité de produits chimiques par mètre carré.

Ces dernières années, le secteur a également été confronté à une demande accrue de cuirs sans métal. Ceux-ci sont produits avec des substances pouvant remplacer le chrome, mais ils nécessitent généralement de plus grandes quantités d'auxiliaires, notamment pendant la phase de retannage, pour obtenir des performances comparables à celles du cuir tanné au chrome.

Par ailleurs, l'industrie de la Tannerie Mégisserie a travaillé sans relâche à la substitution des substances dangereuses et nocives pour l'environnement, à la suite d'exigences légales, de demandes des clients et d'initiatives volontaires. Toutefois, le remplacement de ces substances exige généralement des quantités plus importantes de substances actives.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'industrie de la Tannerie Mégisserie n'est pas énergivore. La production du cuir utilise généralement de l'énergie thermique pour chauffer l'eau et pour les opérations de séchage du cuir. L'électricité est principalement utilisée pour faire fonctionner les foulons et les autres machines.

Au cours des trois dernières années, les tanneurs européens ont utilisé en moyenne 1,76 Tonne Équivalent Pétrole (TEP) pour 1000 mètres carrés de cuir. Cette unité représente la quantité d'énergie libérée par la combustion d'une tonne de pétrole brut, soit environ 42 gigas joules ou 11 630 mégawattheures.

L'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie travaille sans relâche à réduire la consommation énergétique. Une comparaison avec les données du premier SER montre que les efforts déployés ces dernières années ont permis de réduire la consommation énergétique d'environ 12 %. Cette réduction considérable a été obtenue grâce à la mise en œuvre de solutions d'efficience énergétique, notamment le remplacement des anciennes installations et machines par des équipements modernes à faible consommation.

Le développement d'un ensemble d'outils organisationnels, dans le cadre du projet IND-ECO financé par l'UE, a également permis aux entreprises de concevoir un Système de gestion de l'énergie (SGE) ou, du moins, un « bilan énergétique » et un système de surveillance de l'énergie.

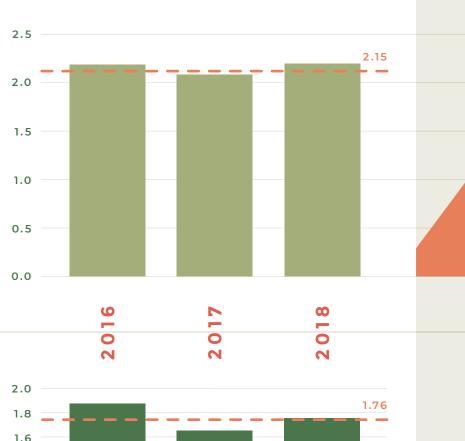
Il est important de souligner que l'utilisation de **systèmes de cogénération à haut rendement** de la part du secteur n'a cessé d'augmenter, passant de 5,9 % en 2016 à 9,0 % en 2018.

^{*} Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux notes sur la méthodologie portant sur la composition de l'échantillon

CONSOMMATION DE PRODUITS CHIMIQUES

Consommation moyenne de produits chimiques (kg/m²) dans les tanneries mégisseries composant l'échantillon, 2016 - 2018 comparaison des valeurs moyennes entre le SER 2012 et le SER 2020 (voir également les notes sur la méthodologie)



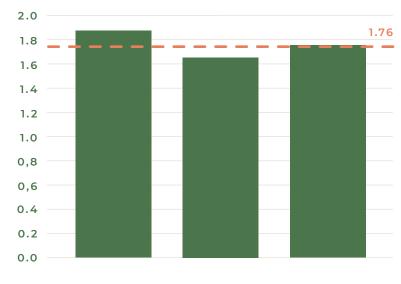


CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Comparaison de la consommation énergétique moyenne des tanneries mégisseries exprimée en Tonnes Équivalent Pétrole (TEP) par m² des tanneries mégisseries composant l'échantillon du SER 2012 et du SER 2020 (voir également les notes sur la méthodologie)

Consommation d'énergie

Moyenne





2.15

0

2

20

2.02

2

0

RÉPARTITION DES SOURCES D'ÉNERGIE

Le gaz naturel est la principale source d'énergie des tanneries mégisseries européennes, représentant plus de 2/3 de la consommation totale d'énergie.

Cependant, les tanneries mégisseries investissent de plus en plus dans les ressources énergétiques renouvelables.

Le changement dans la répartition des sources d'énergie, entre le SER 2012 et le SER 2020, est lié aux différents types d'entreprises qui ont été incluses dans l'échantillon et à l'augmentation du nombre de centrales de cogénération utilisées. Par ailleurs, du fait de son rendement nettement supérieur, le gaz naturel est de plus en plus utilisé pour les opérations de séchage, et les tanneries mégisseries l'utilisent désormais davantage que l'électricité.

De la même façon, l'adoption de **systèmes efficients** visant à minimiser la consommation électrique, tels que des moteurs électriques intégrés contrôlés par des inverseurs, des compresseurs hautement performants et l'optimisation de la tension, a également permis de réduire considérablement la consommation d'électricité.

CONSOMMATION D'EAU

La majorité des processus de tannage ayant lieu dans des bains aqueux, l'eau représente une ressource cruciale pour les tanneries mégisseries. Les tanneries mégisseries européennes collectent leur eau à partir d'aqueducs industriels ou civils, voire de puits locaux, autorisés et contrôlés par les autorités locales. Les effluents issus du processus de tannage contiennent des produits chimiques et des matières organiques résiduelles. Ils doivent donc être traités de façon adéquate *in situ* ou dans des stations d'épuration collectives avant d'être rejetés dans l'environnement.

L'Europe est à la pointe des économies d'eau et a réduit sa consommation de 7 % au cours des six dernières années

L'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie s'est toujours attachée à réduire sa consommation d'eau. Commencée il y a de nombreuses années, cette tendance se poursuit aujourd'hui à travers la mise en œuvre de procédés efficients en eau et de technologies de recyclage de l'eau. En 2016-2018, les tanneries mégisseries européennes ont consommé en moyenne 0,121 mètre cube d'eau pour produire un mètre carré de cuir fini, soit environ 7 % de moins que la quantité publiée pour les années 2010-2011.

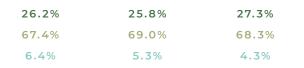
Il convient par ailleurs de noter que ce résultat a été obtenu malgré un plus grand nombre d'entreprises à cycle complet, dont la consommation en eau est plus élevée. En d'autres termes, l'amélioration enregistrée par le secteur pourrait être plus marquée que celle publiée.

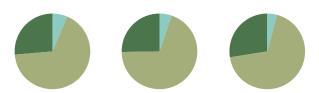
Les enjeux de la lutte contre les polluants dans les effluents sont d'autant plus importants qu'il faut également en réduire le volume. Une réduction de moitié du volume des effluents, sans diminuer la charge polluante, aura pour effet de doubler la charge polluante. L'industrie européenne du cuir a réalisé de grandes avancées en matière de réduction du volume d'eau utilisé pour le traitement et de celui de la charge polluante des effluents qui en résultent. Toutefois, les limites de ce qui peut être réalisé grâce à l'efficience des procédés, des produits chimiques et des technologies de traitement commercialement viables seront bientôt atteintes. Pour y remédier, l'industrie européenne du cuir travaille avec ses partenaires de l'industrie chimique à développer des procédés plus efficients et de nouveaux produits chimiques qui amélioreront le profil environnemental du secteur.



SOURCES D'ÉNERGIE

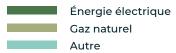
Répartition des sources d'énergie utilisées par les tanneries mégisseries composant l'échantillon, comparaison des valeurs moyennes entre le SER 2012 et le SER 2020



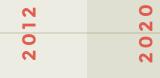








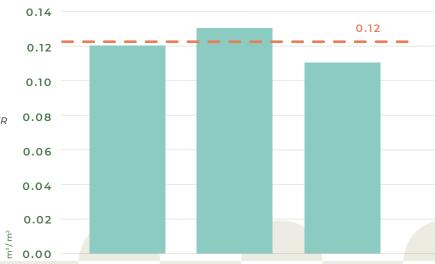


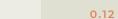


0.13

CONSOMMATION D'EAU

Consommation moyenne d'eau de traitement par m² produite par les tanneries mégisseries composant l'échantillon, 2016 - 2018 et comparaison des valeurs moyennes entre le SER 2012 et le SER 2020









EFFLUENTS : ÉLIMINATION DES POLLUANTS DE L'EAU

Efficacité des traitements des effluents concernant certains polluants pour les tanneries mégisseries composant l'échantillon, 2016 - 2018 et comparaison des valeurs moyennes entre le SER 2012 et le SER 2020

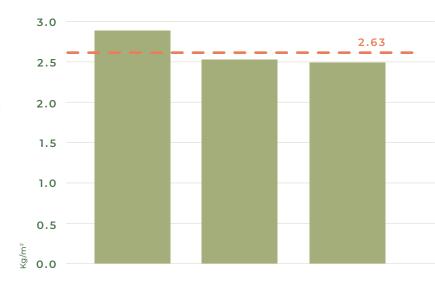




GESTION DES DÉCHETS

Moyenne des déchets solides générés par m² de cuir produit dans les tanneries mégisseries composant l'échantillon, 2016 - 2018







ÉLIMINATION DE LA POLLUTION DE L'EAU

Le traitement des effluents est l'un des enjeux majeurs pour les tanneries mégisseries et, de ce fait, représente la plus grande part des investissements en matière de gestion environnementale.

Une bonne partie des tanneries mégisseries européennes est située dans des districts de fabrication desservis par des stations d'épuration collectives. Ces stations sont capables de réduire et d'éliminer les polluants de l'eau pour répondre aux exigences réglementaires minimales de qualité avant que l'eau traitée ne soit rejetée dans l'environnement.

Les stations modernes d'épuration des effluents peuvent éliminer presque 100 % de la plupart des polluants comme l'azote (NTK), le chrome trivalent, les solides en suspension, les sulfures, la DCO et l'ammoniac des eaux usées industrielles.

En raison de leur grande solubilité, l'élimination des sels, y compris les chlorures et les sulfates, est plus difficile.

Les résultats obtenus pour le SER 2020 sont conformes à ceux du SER 2012, hormis quelques exceptions, notamment une légère diminution de l'élimination de la DCO, qui est liée à l'augmentation de l'incidence du tannage sans métal. Les procédés de tannage sans métal peuvent faire augmenter le niveau de DCO dans les effluents, ce qui, en raison d'un niveau plus élevé de composants difficiles à traiter, peut les rendre plus résistants au traitement effectué dans les stations d'épuration collectives.

Le niveau d'élimination des sulfates publié en 2020 est inférieur à celui de 2012. Toutefois, on constate une amélioration des niveaux de chlorure, avec des quantités de sel moins importantes rejetées dans les effluents. Cela tient à l'utilisation accrue de peaux fraîches et à l'élimination mécanique du sel des peaux salées, avant le traitement.

GESTION DES DÉCHETS

Comme toute autre activité de production, le traitement du cuir génère des déchets. En termes d'importance, la gestion des déchets arrive au deuxième rang des coûts environnementaux pour les tanneries mégisseries européennes et représente le domaine qui a vu ses investissements augmenter entre 2016 et 2018.

Les efforts consentis par l'industrie au fil des années se sont traduits par un bel exemple d'économie circulaire. Les taux de valorisation sont en effet très élevés, tant pour les sous-produits que pour les déchets. Il est possible de transformer des résidus solides, tels que les déchets d'écharnage, les refentes, les dérayures et les chutes en collagène, gélatine, engrais et bio stimulants pour les applications agricoles. Le chrome, l'agent chimique de tannage le plus utilisé, peut être récupéré dans les bains de tannage épuisés et réutilisé in situ. Les boues peuvent être utilisées pour produire de l'énergie dans des usines de valorisation énergétique, créer des additifs pour l'industrie de la construction ou comme amendements agricoles.

Après valorisation des sous-produits, les tanneries mégisseries européennes génèrent en moyenne 2,63 kg de déchets par mètre carré de cuir fini produit. Ce chiffre est plus élevé que celui publié dans le SER 2012 car, comme nous l'avons déjà évoqué, l'échantillon comprend davantage d'entreprises à cycle complet dont le plus grand nombre d'opérations produit forcément davantage de déchets. L'enquête a également porté sur un plus grand nombre de tanneries mégisseries de cuir pour l'automobile, qui fournissent généralement des panneaux prédécoupés pour la sellerie. Cette application génère davantage de déchets de coupe à la Tannerie Mégisserie, augmentant ainsi de façon inévitable leur quantification dans cette enquête. En outre, ces dernières années ont été marquées par une qualité généralement inférieure des cuirs et peaux bruts. Des matières premières de qualité inférieure engendrent inévitablement un pourcentage plus élevé de déchets.

PEFCR : UN OUTIL OFFICIEL D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU CUIR

Dans le cadre de l'initiative européenne « Un marché unique des produits verts », l'industrie européenne du cuir a élaboré les règles de catégorie d'empreinte environnementale des produits (PEFCR) pour le secteur du cuir, dans lesquelles ont été définis des critères pour évaluer l'impact environnemental attribuable à la production du cuir. Approuvé et publié en mai 2018, le PEFCR pour le cuir est en cours de déploiement sur le marché.

Un PEF exige la quantification de quinze catégories d'impact environnemental. Les plus pertinentes pour l'industrie du cuir sont donc les suivantes :

- Acidification
- Changement climatique
- Eutrophisation terrestre
- Particules
- Utilisation des ressources fossiles

Toutefois, ce tableau est quelque peu faussé, car l'élevage en amont du bétail, alloué aux cuirs et peaux, contribue de manière sensible à ce résultat. COTANCE - et l'industrie mondiale de la tannerie - estiment que le cycle de vie du cuir commence à l'abattoir, lorsque les cuirs et peaux sont collectés, et plaident pour qu'elles ne soient pas soumises à la charge environnementale du bétail, soit une allocation zéro ; en tant que sous-produits, ils sont détournés des flux de déchets de la production de viande destinée à la consommation humaine. Réticente à traiter les sous-produits comme des « déchets », la Commission européenne a exigé que l'industrie prenne en charge une partie de l'impact environnemental du cycle de vie de l'animal. Bien que son pourcentage en termes d'empreinte de l'animal soit très faible (moins de 0,5 %), il contribue sensiblement à l'empreinte du cuir, notamment pour certaines catégories d'impact.

L'allocation zéro pour les cuirs et peaux demeure une priorité pour COTANCE, car certains thèmes du PEF, notamment l'allocation, joueront un rôle prépondérant dans le « Pacte vert » et le « Plan d'action pour l'économie circulaire » de la Commission. Après la « phase de transition », la Commission européenne mettra en œuvre le PEF dans la politique de l'UE afin de promouvoir la circulation de produits plus écologiques sur le marché européen.



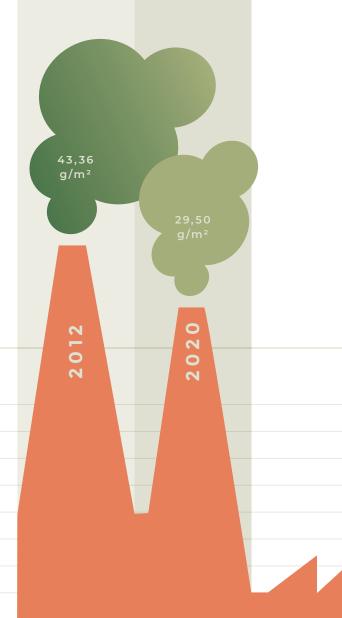


CONSOMMATION DE SOLVANTS

Les émissions atmosphériques ont été réduites de 32 % au cours des dix dernières années

Les émissions atmosphériques, réglementées au niveau européen et national, constituent une préoccupation environnementale majeure pour les tanneries mégisseries. C'est pourquoi elles ont mis en œuvre des technologies avancées qui ont abouti à une réduction considérable des émissions de particules et de composés organiques volatils (COV).

Afin de réduire davantage les émissions atmosphériques, le secteur européen de la Tannerie Mégisserie s'emploie en permanence à réduire l'utilisation des solvants. À ce titre, la consommation de solvants constitue une bonne mesure de surveillance de la qualité des émissions atmosphériques des tanneries mégisseries. L'analyse sur trois ans montre une consommation moyenne de solvants de 29,5 g par mètre carré de cuir fini. Ce chiffre représente une réduction de 32 % au regard du rapport précédent.

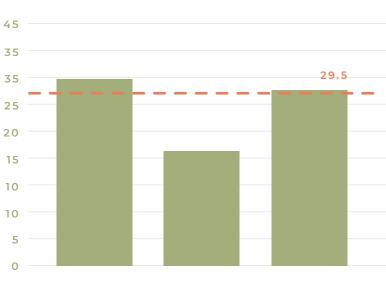


CONSOMMATION DE SOLVANTS

Consommation de solvants par m² de cuir produit par les tanneries mégisseries composant l'échantillon, comparaison des valeurs moyennes entre le SER 2012 et le SER 2020

Consommation de solvants

Moyenne



0

0

COÛTS ET INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Les tanneurs consacrent en moyenne 4 % de leur chiffre d'affaires à la gestion de l'environnement

Les coûts environnementaux en 2020 sont similaires à ceux de 2010, s'établissant en moyenne à environ 4 % du chiffre d'affaires. Cette valeur représente le « seuil d'équilibre » entre l'augmentation des investissements/ coûts et efficience du traitement (d'un point de vue environnemental et économique).

Le développement durable est une priorité constituant

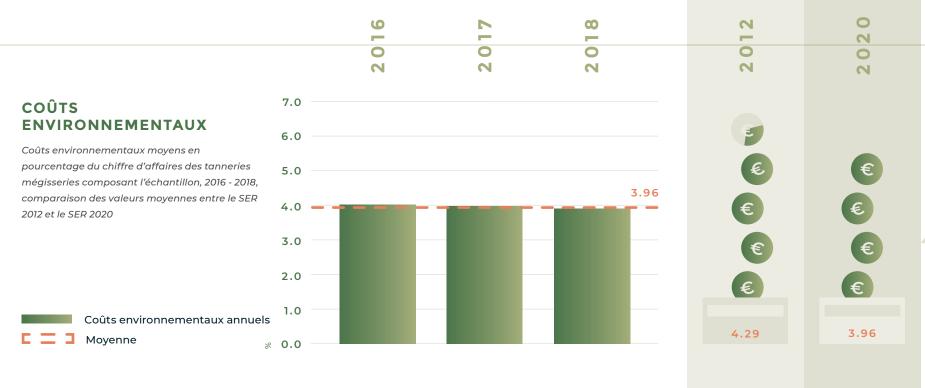
désormais un dénominateur commun des stratégies d'entreprise des tanneries mégisseries européennes. Il s'agit là d'une tendance irréversible et qui concerne tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

En témoignent à cet égard les investissements colossaux que l'industrie a réalisés au fil des ans et les coûts importants supportés par les entreprises concernant tous les aspects de la gestion environnementale et, plus généralement, de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Cet engagement s'élève en moyenne 4 % du chiffre d'affaires, un chiffre qui a connu une forte croissance

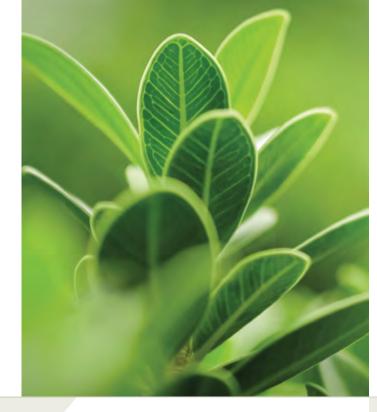
au cours de la première décennie des années 2000 et qui est désormais une constante dans les bilans du secteur. Le coût actuel, conforme à celui qui ressort de la dernière enquête, résulte de l'équilibre de deux effets opposés : d'une part, l'augmentation continue des mesures liées à la gestion de la RSE, avec une hausse relative des coûts, et d'autre part, une augmentation de l'efficience résultant des investissements réalisés.

Ces investissements étant souvent « ponctuels », leur impact sur les dépenses annuelles peut s'avérer très volatil. En général, ils se sont concentrés sur les aspects essentiels de l'empreinte environnementale de la production, avec près de 60 % investis dans

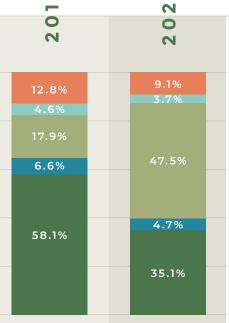


le traitement de l'eau. En termes d'investissements majeurs, le traitement des déchets occupe la deuxième place. Il s'agit là d'un domaine d'importance stratégique pour l'industrie de la Tannerie Mégisserie, car la valorisation des déchets est primordiale dans le développement d'un modèle de production responsable qui soutient l'économie circulaire. De la même façon, les investissements dans les domaines de la réduction des émissions et des économies d'énergie se sont traduits par la mise en œuvre de solutions extrêmement vertueuses et efficientes, telles que la cogénération.

L'industrie du cuir continuera sur cette voie, en explorant de nouvelles collaborations pouvant se traduire par des résultats tangibles et en veillant à ce que le développement durable soit porteur d'une amélioration commune et mutuellement bénéfique.







0



CERTIFICATIONS ET AUDITS

De plus en plus, les marques en bout des chaînes de valeur du cuir ou du textile exigent que les produits qu'elles achètent fassent état de leurs accréditations sociales ou environnementales sous forme de certifications ou d'audits. Les organismes de certification et/ou d'audit qui interviennent sur le marché du cuir ne sont pas tous équivalents. Certains sont dirigés par l'industrie et travaillent selon des normes officielles, d'autres sont des organisations multipartites avec leurs propres protocoles, etc. Si l'absence de reconnaissance réciproque des certifications peut se traduire par une lassitude des tests ou de l'audit en raison des audits et des essais trop souvent répétés dans le même but, il est généralement admis que leur activité s'inscrit dans un processus d'amélioration environnementale de l'industrie du cuir.

L'encadré ci-contre présente certains des organismes de certification et d'audit les plus importants intervenant dans l'industrie du cuir, avec des données portant sur le secteur européen :











| DESCRIPTION | SERVICES | TOTAL TANNERIES | TANNERIES EUROPÉENNES |
|--|--|---------------------------|--------------------------|
| Certifications environnementales, sociales et de qualité/produits basées sur des normes officielles. L'ICEC est l'Institut de certification de la qualité dans le secteur du cuir, dirigé par l'industrie. | Environnement (ISO 14001, programmes EMAS, PEF, etc.), Social (ISO 45001, Responsabilité sociale), Qualité et produit (ISO 9001, MADE IN, traçabilité et gestion des produits chimiques (REACh, ZDHC, etc.) | 130 280 certifications | 85% |
| Protocoles et audits de conformité et de performance environnementale développés par le Leather Working Group Ltd, un groupe multipartite. | Protocole d'audit environnemental - pour les fabricants de cuir Protocole d'évaluation des négociants - pour les négociants en produits finis et en produits semi-finis Module de gestion des produits chimiques - pour les fabricants de cuir | 550 | 20% |
| Modèle d'audit, déterminant l'efficacité énergétique et les émissions de CO ₂ d'une tannerie, sous le contrôle de l'institut de recherche et d'essai FILK. | Label pour l'efficacité énergétique et les émissions de CO ₂ d'une tannerie | 25 | 56% |
| Programme d'attribution de prix pour l'industrie mondiale de la tannerie de l'année lancé par le magazine World Leather. | Divers prix décernés à différents niveaux célébrant l'excellence dans le tannage. | 6 | 33% + 6 finalists |
| Système de certification modulaire proposé par Oeko-tex, une association de 18 instituts d'essai du textile et du cuir en Europe et au Japon. | Produits: LEATHER STANDARD, Production: STeP (Sustainable Textile and Leather Production), Utilisation de produits chimiques: ECO PASSPORT, Produit/production: MADE IN GREEN. | 46 | 48% |



PRIORITÉS EN
MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE /
QUESTIONS
ÉTHIQUES
CONCERNANT LA
CHAÎNE DE VALEUR

L'industrie européenne du cuir a perdu la protection des droits de douane lors des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay (1986-1993). En l'absence de procédures solides visant à garantir un commerce équitable (interdiction des restrictions à l'exportation/taxes sur les matières premières), la production s'est déplacée vers les pays en voie de développement, au profit de fournisseurs moins onéreux, pour lesquels les préoccupations sociales et environnementales n'étaient pas vraiment une priorité économique.

La libéralisation des échanges et la mondialisation ont bien permis à de nombreux clients des secteurs des biens de consommation et du commerce de détail des économies développées de s'approvisionner plus facilement et à moindre coût partout dans le monde. La fourniture d'articles en cuir change facilement d'un pays à l'autre et les fournisseurs de cuir sont vite remplacés lorsque le prix est le facteur déterminant.

On considère que la mondialisation a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et qu'elle a stimulé la croissance économique mondiale et les interdépendances par le biais des échanges commerciaux et des flux d'investissements directs étrangers (IDE). Pour autant, les effets préjudiciables sur les normes du marché du travail, l'environnement, l'excellence des produits et le développement durable ont fait l'objet de beaucoup moins d'attention.

Sur un marché n'offrant aucune protection contre le cuir produit dans des conditions de dumping social et environnemental, la survie des tanneurs européens a reposé d'une part sur leur spécialisation dans la **qualité des pro-**

duits et l'innovation, et dans la responsabilité sociale et la performance environnementale d'autre part.

La mondialisation a également permis de dénoncer des violations des droits de l'homme et la pollution de l'environnement dans les régions défavorisées du monde. Cependant, en faisant l'amalgame entre ces tanneries et les tanneurs européens, les médias brossent un tableau totalement biaisé d'un secteur entier entaché par ces pratiques inacceptables. .

Par conséquent, l'évolution du modèle de développement durable que recherche l'Industrie européenne de la Tannerie Mégisserie, et au-delà de ses accréditations sociales et environnementales, donne lieu à un nombre croissant de questions éthiques transversales d'une importance capitale pour les entreprises, les parties pre-

PRODUCTION DE CUIR DE BOVINS

1988-2014 en millions de m²

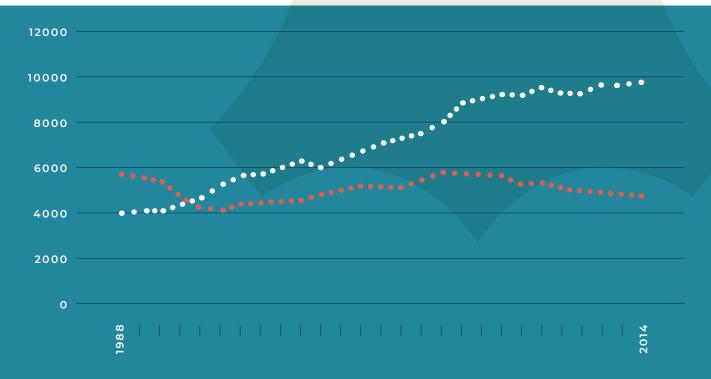
Source: Compendium statistique mondial de la FAO pour les cuirs et peaux bruts, le cuir et les chaussures en cuir

Note: la Chine est comprise dans les pays en voie de développement.

••••

Production de cuir léger d'animaux bovins des pays EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Production de cuir léger d'animaux bovins des pays des pays DÉVELOPPÉS



nantes et les consommateurs : il s'agit notamment de questions telles que la transparence et la traçabilité, ainsi qu'un nouvel éventail de garanties sur les produits et les procédés.

DEVOIR DE VIGILANCE

L'exercice du **Devoir de vigilance** sur la chaîne d'approvisionnement permet aux marques et aux groupes de vente au détail de gérer leurs risques de réputation. Cet outil de gestion n'est pas uniquement réservé au dernier maillon de la chaîne de valeur. À n'en pas douter, les entreprises qui vendent directement aux consommateurs sont plus exposées, mais en réalité, toute entreprise située à n'importe quel niveau de la chaîne d'approvisionnement est concernée, et les tanneries mégisseries ne font pas exception.

Les tanneurs européens sont prêts pour appliquer le devoir de vigilance. Ayant très tôt adopté et mis en œuvre la RSE, notamment en matière de durabilité, les tanneurs européens sont devenus les fournisseurs privilégiés des marques de luxe haut de gamme dans les secteurs de la mode, de la décoration d'intérieur et de l'automobile.

Dans le cadre de la directive sur les émissions industrielles (directive 2010/75/UE), les tanneurs européens ont contribué au *BREF pour le tannage des cuirs et peaux*. Ce document de référence de l'UE rend compte des informations sur la fixation des limites d'émission des tanneries mégisseries par les autorités publiques en se référant aux meilleures techniques disponibles (MTD). De plus en plus souvent reproduit dans de nombreux pays en dehors de l'UE, il aborde des questions environnementales importantes pour le tannage des

cuirs et peaux, telles que : la réduction des émissions dans l'eau, l'utilisation efficiente de l'énergie et de l'eau, la minimisation, la récupération et le recyclage des résidus de traitement, ainsi que la mise en œuvre efficace de systèmes de gestion de l'environnement et de l'énergie. La révision du BREF original de 2003 a été publiée en février 2013.

Cependant, l'industrie européenne du cuir et ses partenaires sociaux sont allés plus loin et se sont penchés sur un domaine souvent négligé, la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Trop souvent, les médias montrent des images de conditions de travail dangereuses dans des tanneries mégisseries bien en dessous des normes. ce qui a un retentissement négatif sur l'image et la réputation du secteur dans son ensemble. Les tanneries mégisseries européennes considèrent la santé et la sécurité sur le lieu de travail comme une priorité. Si leurs bonnes pratiques sont établies en fonction de leur excellence et de leur compétitivité sur le marché du cuir, les tanneurs et les représentants des salariés européens s'emploient sans relâche à faire du respect de normes de sécurité élevées sur le lieu de travail une priorité à l'échelle mondiale.

En 2017-2018, les partenaires sociaux européens du secteur du cuir ont mis en œuvre le projet « Due Diligence for Healthy Workplaces in Tannerie » (Le devoir de vigilance pour un environnement de travail sain dans les tanneries mégisseries) Son objectif était de donner à la sécurité et à la santé au travail la même priorité que la protection de l'environnement dans le débat sur le devoir de vigilance dans la chaîne de valeur du cuir. **OIRA** (Online Interactive Risk Assessment), l'outil interactif d'évaluation en ligne des risques sur le lieu de travail dé-

L'OUTIL OIRA POUR LES TANNERIES

En 2018, dans le cadre du projet de dialogue social « Devoir de vigilance », les partenaires sociaux de l'industrie européenne du cuir, COTANCE et industriAll-Europe, ont mis à jour leur outil interactif en ligne pour l'évaluation des risques (OiRA) pour aider les petites et moyennes tanneries à gérer de façon adéquate les risques en matière de sécurité et de santé au travail (SST).

Après avoir abordé 91 descriptions de risques regroupées en 12 modules, l'utilisateur bénéficie: d'une évaluation du niveau de SST de l'installation, de suggestions d'amélioration dans un plan d'action et d'un rapport.

Si l'outil OiRA ne garantit pas nécessairement la conformité légale avec les réglementations nationales en matière de santé et de sécurité, il offre aux tanneurs des gains de temps et d'argent pour l'élaboration du Rapport obligatoire d'évaluation des risques. Ils apprennent à réaliser une évaluation des risques et à prendre les mesures adéquates pour éliminer et/ou minimiser les risques en matière de santé et de sécurité. En outre, les rapports d'autoévaluation basés sur cet outil OiRA peuvent être utilisés comme instrument dans la chaîne d'approvisionnement pour communiquer en matière de SST.

Reconnaissant sa grande utilité, l'unité Cuir de l'ONUDI a accrédité l'outil gratuit OiRA destiné aux tanneries, et dont COTANCE et industriAll-Europe ont autorisé la diffusion auprès des pays en voie de développement.



Définitions UNECE

La TRAÇABILITÉ désigne « la capacité à retracer l'historique, l'application ou la localisation d'un objet » dans une chaîne d'approvisionnement (ISO, 2015). Dans ce contexte, elle est définie comme la capacité à « identifier et à suivre l'historique, l'application, la localisation et la distribution de produits, de pièces et de matériaux, afin de garantir la fiabilité des allégations de durabilité dans les domaines des droits de l'Homme, du travail (y compris la santé et la sécurité), de l'environnement et de la lutte contre la corruption » (Pacte mondial des Nations unies 2014) ; et « le processus par lequel les entreprises suivent les matériaux et les produits et les conditions dans lesquelles ils ont été produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement » (OCDE, 2017).

La TRANSPARENCE se rapporte directement aux informations pertinentes mises à la disposition de tous les éléments de la chaîne de valeur d'une manière normalisée, qui permet une compréhension commune, l'accessibilité, la clarté et la comparaison (CE 2017))

La DURABILITÉ, dans ce contexte, est entendue comme la fabrication, la commercialisation et l'utilisation de vêtements, de chaussures, d'accessoires, de leurs parties et composants, en tenant compte des impacts environnementaux, sanitaires, sur les droits de l'homme et socio-économiques, et de leur amélioration continue tout au long des étapes du cycle de vie du produit (CEE-ONU 2018).).

Le DEVOIR DE VIGILANCE désigne un processus continu, proactif et réactif par lequel les entreprises peuvent prévenir et atténuer les impacts négatifs liés aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la corruption dans leurs propres activités et dans leurs chaînes d'approvisionnement (OCDE 2017). veloppé en 2012, a également été mis à jour. Outil gratuit et interactif OiRA aide les PME du monde entier à réaliser des évaluations des risques et à accompagner la gestion de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail.

Toutefois, si des outils comme OiRA peuvent aider à assurer la santé et la sécurité dans les tanneries mégisseries, la demande du marché reste la principale force motrice.

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Les médias sociaux et grand public consacrent souvent beaucoup plus d'attention à la couverture d'histoires négatives et choquantes qu'à des histoires positives. Le cuir est régulièrement victime de dénonciations négatives, notamment lorsque des articles en cuir dangereux sont importés et vendus sur le marché européen. Cependant, l'origine de ces articles dangereux est rarement signalée. Ce phénomène tient à l'absence d'un règlement sur le marquage d'origine ou d'un « règlement de fabrication », identifiant le pays d'origine de l'article et son matériau de composition. De tels cadres réglementaires existent pour d'autres grands marchés et sont réclamés par de nombreuses industries de l'UE, notamment celle du cuir, dont l'image a souffert de l'importation d'articles de qualité très inférieure.

Lorsqu'ils achètent des articles fabriqués avec du cuir européen, les consommateurs ont la certitude que ceux-ci respectent les réglementations les plus strictes, comme REACh. La qualité du cuir européen est pour eux une garantie que les normes de sécurité les plus élevées, exigées par la réglementation en Europe et dans ses États membres, sont systématiquement appliquées.

Les clients des tanneurs européens savent que leurs produits sont fabriqués selon des procédés hautement performants qui contrôlent l'utilisation de substances nocives susceptibles de présenter un risque pour la santé des salariés, des consommateurs ou de l'environnement.

Cependant, outre la conformité aux législations, les tanneurs européens sont engagés dans un dialogue avec les clients haut de gamme pour développer des normes allant au-delà des exigences légales. Cette pratique a accentué la nécessité de porter une attention particulière à la sélection des matières premières et des produits chimiques.

Il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec les représentants de la chaîne d'approvisionnement pour définir ensemble les exigences minimales applicables au cuir, aux produits chimiques de transformation et aux auxiliaires pour la production du cuir. Des groupes d'experts ad hoc ont coopéré pour élaborer de bonnes pratiques et des lignes directrices sur des questions précises.

TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Si le principe selon lequel le cycle de vie du cuir commence lorsque les cuirs et peaux sont produits à l'abattoir est fondamental pour l'industrie, leur origine animale ne saurait être négligée ou écartée. Le secteur européen de la Tannerie Mégisserie accorde une attention particulière à la dynamique en amont de sa filière et s'engage résolument à répondre aux normes les plus élevées de traçabilité des matières premières. Les tanneurs européens s'attachent à recueillir toutes les informations pertinentes sur leur matière première, notamment en matière d'élevage, de transport et d'abattage des animaux.

L'origine et l'histoire des cuirs et peaux ont toujours été d'une grande importance pour les tanneurs européens car elles sont directement liées à la nature et à la quantité des défauts de la peau, et donc à la qualité du cuir. Mais ces paramètres ont acquis une nouvelle dimension. La traçabilité garantit au client et au consommateur que le cuir qu'ils achètent provient de sources éthiques et durables.

Cependant, dans la mesure où il s'agit de sous-produits, les tanneurs, surtout en l'absence d'obligations réglementaires, ont du mal à obtenir des informations sur l'origine des cuirs et peaux, que leurs fournisseurs immédiats sont généralement les seuls à leur communiquer.

Dans ce contexte, les tanneries mégisseries européennes ont :

- dès 2018, participé avec d'autres parties prenantes à une initiative des Nations unies (CEE-CEFACT) visant à formuler des recommandations et des outils pour la traçabilité et la transparence des produits et des matériaux dans le secteur de l'habillement et de la chaussure :
- accru les informations relatives aux certifications pertinentes;
- établit un dialogue avec le secteur de l'élevage et de la viande sur cette question et sur d'autres questions d'intérêt commun. Dans une déclaration commune publiée en 2019, les partenaires de la chaîne d'approvisionnement ont convenu de mettre en œuvre des

systèmes permettant de remonter les cuirs et peaux jusqu'à l'abattoir (d'ici 2025) et, le cas échéant, jusqu'à l'animal (d'ici 2030).

Les tanneurs et leurs fournisseurs travaillent sans relâche à ces solutions. La rapidité avec laquelle elles arriveront sur le marché dépendra de la pression exercée par les consommateurs et de la volonté de transparence des détenteurs de données.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le concept de bien-être animal est apparu pour la première fois dans les années 1960 avec la définition des Cinq libertés (absence de faim et de soif, absence d'inconfort, absence de douleur, de blessures et de maladie, possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce, absence de peur et de détresse). Celles-ci ont été adoptées par l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) qui définit le bienêtre animal comme « la manière dont un animal fait face aux conditions dans lesquelles il vit. Un animal est en bon état de bien-être si (comme l'indiquent les preuves scientifiques) il est en bonne santé, confortable, bien nourri, en sécurité, capable d'exprimer un comportement inné et s'il ne souffre pas d'états désagréables tels que la douleur, la peur et la détresse ».

L'augmentation des préoccupations en matière de bien-être animal ces dernières années s'est traduite par un nombre croissant de demandes d'informations de la part des clients sur les conditions de bien-être des animaux dont sont issus les cuirs et peaux. À ce titre, le contrôle du bien-être des animaux et de la traçabilité des matières constitue une question fondamentale pour les tanneries mégisseries européennes.

La plupart des cuirs et peaux bruts traités par les tanneries mégisseries européennes sont d'origine européenne.

L'UE a commencé à se pencher sur les questions de bien-être animal il y a plus de quarante ans et s'est dotée de la législation la plus avancée au monde en matière de bien-être animal pour l'élevage, le transport et l'abattage des animaux*.

Outre la protection au sein de l'UE, l'Europe promeut par ailleurs une culture du bien-être animal en dehors de ses frontières à travers une coopération multilatérale avec des organismes tels que l'OIE et la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), avec des pays tiers dans le cadre d'accords commerciaux et par le biais de la formation et de l'assistance technique.

Toutefois, l'Europe n'est pas la seule région concernée par ces questions et, au niveau mondial, les tanneries mégisseries s'engagent à **sélectionner des sources d'approvisionnement durables**. Là encore, le dialogue au sein de la chaîne d'approvisionnement revêt une importance capitale.

En outre, le cuir lui-même permet de juger du traitement subi par l'animal. Tels un livre ouvert, une peau ou un cuir sont le reflet de la vie de l'animal. Ceux d'animaux en bonne santé, propres et élevés dans de bonnes conditions ne présentant aucun ou peu de défauts de grain deviendront ce cuir de haute qualité que veulent acheter les consommateurs.

^{*} Directive 98/58/CE (bien-être des animaux d'élevage) et spécifiquement pour les veaux Directive 2008/119/CE Règlement 1/2005/UE (bien-être des animaux pendant le transport) Règlement 1099/2009/UE (bien-être animal en abattoir)





OBJECTIFS ET ENJEUX POUR L'AVENIR

En 2016, COTANCE et industriAll-Europe ont entrepris le projet de dialogue social « Objectif 2025! - Un avenir pour le cuir européen ». Ils ont adopté un Manifeste commun dans lequel ils ont énoncé les enjeux et les opportunités pour le secteur dans quatre domaines :

TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE - L'INITIATIVE DE LA CEE-ONU

La CEE-ONU, le CEFACT, le CCI, l'OIT et l'UE ont uni leurs forces dans une initiative dont l'objectif global est de renforcer les modes de consommation et de production durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure. Cet objectif devrait être atteint grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une initiative-cadre et d'un outil de transparence et de traçabilité. Les résultats aideront les partenaires gouvernementaux et industriels à prendre des décisions éclairées et à appliquer un ensemble de pratiques reconnues au niveau international, permettant ainsi d'accroître la transparence vis-à-vis des consommateurs finaux.

Cette initiative s'articule autour des éléments clés suivants:

- Une plate-forme multipartite de dialogue sur les politiques et des recommandations en matière de politiques visant à améliorer la transparence et la traçabilité des chaînes de valeur durables dans le secteur.
- 2. Des normes de traçabilité et des lignes directrices pour leur mise en œuvre.
- 3. Un outil de transparence et de traçabilité en ligne, pour des solutions d'autoévaluation et de partage de données personnalisées et ouvertes pour les parties prenantes de la chaîne de valeur.
- 4. Le pilotage des résultats du projet avec des entreprises et des pays sélectionnés, et programme de formation et d'amélioration continue en collaboration avec des partenaires stratégiques.

COTANCE a été nommée comme expert pour contribuer au bon déroulement de l'initiative.

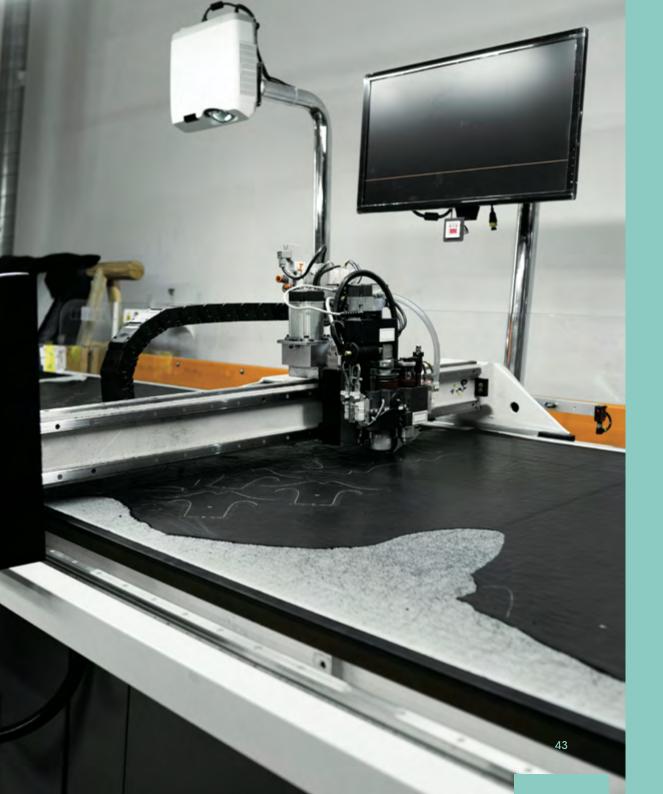
QUESTIONS INDUSTRIELLES

Si notre secteur doit continuer à s'adapter aux mutations structurelles dans un environnement numérique en rapide évolution, une de ses préoccupations majeures est la nécessité de protéger le terme « cuir » et de garantir l'étiquetage d'authenticité du cuir et les descriptions des articles et des produits, afin que les consommateurs puissent faire des choix d'achat éclairés. Il convient d'aller plus loin en prenant des mesures réglementaires et en communiquant de façon efficace les valeurs du cuir au grand public.

Confrontées à une myriade de matériaux alternatifs qui brouillent l'identité même du cuir, les deux parties de l'industrie du cuir se battent depuis longtemps pour l'instauration d'un cadre réglementaire européen clair et uniforme en matière d'authenticité du cuir. En effet, seul un règlement européen protégeant la bonne réputation du cuir apportera aux consommateurs de produits en cuir la garantie que les articles qu'ils achètent sont fabriqués avec du cuir véritable. Malheureusement, de nombreux produits synthétiques décrits à tort comme étant du cuir s'attribuent ainsi indûment à la fois son image et son nom.

Pour contrecarrer la désinformation dont est victime aujourd'hui le cuir, la communication numérique et les médias sociaux sont désormais de plus en plus importants. Son origine naturelle, son caractère renouvelable, circulaire, durable, réutilisable et même recyclable sont autant de valeurs qui doivent être communiquées de façon efficace au public. Des initiatives telles que la Newsletter lancée par COTANCE en 2019 sont un exemple de ces exercices en communication.

Mais la meilleure défense du cuir est le produit luimême. Rien ne convainc autant le consommateur que la qualité. L'industrie européenne du cuir mise essentiellement sur le haut de gamme du marché, un segment qui dépend fortement de la qualité des matières premières. Il s'agit là clairement d'un autre enjeu industriel majeur qui nécessite la mise en cohérence de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'élevage et le transport du bétail aux abattoirs jusqu'aux centres de collecte et de stockage des cuirs et peaux. Étant un sous-produit de la production de viande, de lait ou de laine, les cuirs et les peaux ne reçoivent pas suffisamment toute l'attention et les soins qu'ils méritent, et les problèmes de qualité se multiplient. Cette situation pourrait se traduire par une baisse de la qualité du cuir européen, mettant ainsi en péril tout à la fois sa valeur, sa perception et la sécurité économique des acteurs de sa production.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTENAIRES SOCIAUX EN EUROPE DU SUD-EST

Des partenaires sociaux forts et de bonnes relations de travail sont essentiels pour l'industrie européenne du cuir et de la tannerie. Un dialogue social fructueux permet d'assurer de bonnes conditions de travail et de salaire et de renforcer l'attrait du secteur afin de garantir une future main-d'œuvre adéquatement qualifiée.

Pour autant, le dialogue social et les négociations collectives ne peuvent avoir lieu que lorsqu'il existe des partenaires sociaux reconnus dans le secteur, capables de négocier en toute connaissance de cause. IndustriAll-Europe a mis en œuvre avec succès un projet financé par l'UE intitulé « Renforcement de la capacité des syndicats en Europe du Sud-Est à améliorer les salaires et les conditions de travail dans les secteurs de l'habillement et de la chaussure », qui a permis d'accueillir 6 500 nouveaux syndiqués et de signer 36 nouvelles conventions collectives d'entreprise.

Les partenaires sociaux du secteur de la tannerie et du cuir (et de l'ensemble du secteur de la FCTL) ont défini un futur projet potentiel financé par l'UE en Europe du Sud-Est visant à renforcer les capacités et développer le dialogue social et les négociations collectives pour un avenir du secteur inscrit dans la durabilité.

À travers un projet de formation financé par l'UE, les partenaires sociaux visent à renforcer les capacités en Europe du Sud-Est et à soutenir les petites entreprises de la chaîne d'approvisionnement et leurs travailleurs pour obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, des lieux de travail plus sûrs et plus sains, une main-d'œuvre suffisante et qualifiée et un avenir plus durable pour le secteur de la mode sur le continent.



QUESTIONS SOCIALES/ SOCIÉTALES

Avec une population vieillissante, il est nécessaire d'assurer le renouvellement de la main-d'œuvre ainsi que la transmission des savoir-faire et l'acquisition de nouvelles compétences. Le dialogue social sectoriel est l'une des forces motrices des initiatives d'éducation et de formation ainsi que de l'amélioration continue de l'industrie du cuir en Europe.

Tous les secteurs de l'industrie de la mode se trouvent confrontés au problème de la baisse de la natalité en Europe et de l'accélération du vieillissement de la main-d'œuvre. Ces facteurs ont conduit les différentes organisations sectorielles des chaînes de valeur européennes du textile et du cuir, dont COTANCE et industriAll-Europe, à mutualiser leurs ressources et à coordonner leurs efforts dans un double objectif : rendre plus attrayante l'image de leurs industries en tant qu'employeurs et assurer des structures d'éducation et de formation sectoriels. Le projet Erasmus + « Skills for Smart TCLF », axé sur l'élaboration d'un schéma directeur pour l'attraction et le développement des compétences, est un exemple de bonne pratique qui doit être poursuivi. L'étape suivante devrait consister à agir sur les clusters industriels du secteur et sur les profils professionnels clés.

Un autre enjeu sociétal important pour l'industrie européenne du cuir consiste à renforcer la bonne gouvernance du secteur au niveau international. Agir en tant qu'industrie mondiale avec des objectifs et des instruments communs nécessite les efforts combinés de toutes les parties. Profiter collectivement du soutien qui peut être obtenu auprès des organisations européennes, internationales et intergouvernementales ainsi que des organismes de développement nationaux est une occasion qu'une industrie comme le secteur du cuir ne doit pas négliger. Les actions menées à cet égard donnent déjà de bons résultats dans le domaine des normes validées au niveau international et dans la coopération pour la définition de procédures méthodologiques d'évaluation de l'empreinte écologique du cuir. Mais il en existe bien d'autres dans lesquels la coopération internationale pourrait être mutuellement bénéfique: la promotion du cuir, de la recherche et du développement technologique pour l'environnement, la définition de normes sociales, l'accord sur les règles du commerce libre et équitable, et bien plus encore.

QUESTIONS COMMERCIALES

La consolidation des règles de libre-échange et de commerce équitable dans le secteur du cuir, ainsi qu'une politique réfléchie de développement applicable au cuir, sont des volets inachevés de la politique commerciale de l'Europe. Les partenaires sociaux de l'industrie européenne du cuir devront surveiller attentivement l'apparition de toute nouvelle mesure en matière de concurrence déloyale.

Les restrictions à l'exportation ou les taxes à l'exportation sur les matières premières sont des pratiques commerciales déloyales qu'il est difficile de combattre avec les règles de l'OMC. Le recul de la demande de cuir - et donc des prix des cuirs et peaux - a permis

de lever beaucoup plus efficacement nombre de ces mesures. Certains pays appliquant des restrictions à l'exportation de cuirs et de peaux les ont suspendues pour tenter d'attirer l'attention des marchés internationaux. C'est l'occasion pour les autorités commerciales d'appliquer des règles contraignantes, de garantir la liberté des échanges et d'éviter le retour de pratiques commerciales déloyales à l'avenir.

Certains pays bénéficiaires du SPG + ont systématiquement enfreint les conditions du régime en interdisant l'exportation de cuirs et peaux bruts et semi-tannés. En outre, une grande partie de leur production viole les conventions internationales sur le travail, l'égalité des sexes et les droits de l'Homme. Cette pratique déloyale permet aux exportations de ces pays d'être nettement plus compétitives. Cela nuit non seulement à l'industrie européenne du cuir, mais aussi à d'autres pays pauvres bénéficiaires du SPG qui ne peuvent pas être compétitifs sur le marché de l'UE.

Selon certains commentateurs du commerce international, la crise du Covid-19 pourrait inciter les pays en dehors de l'UE à revenir à des pratiques protectionnistes dans le commerce des cuirs et peaux. Une telle attitude pourrait compromettre le multilatéralisme et les récentes évolutions positives des règles du commerce mondial. Pour l'industrie du cuir en Europe et ailleurs, le maintien de l'ouverture des marchés des peaux et du cuir est le meilleur moyen de soutenir la reprise de la chaîne de valeur mondiale. Il est dans l'intérêt de toutes les parties de veiller à ce que les gouvernements ne ferment pas les frontières, ce qui nuirait à la reprise.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

L'industrie européenne du cuir fonde beaucoup d'espoirs sur le « Pacte vert », le « Plan d'action pour l'économie circulaire » et la « Stratégie de la ferme à la fourchette », qui décrivent les ambitions environnementales de l'Europe. Après l'adoption du PEFCR pour le cuir, la filière plaide à présent en faveur d'une allocation zéro de l'impact environnemental de l'élevage pour les cuirs et peaux, et participe à l'élaboration d'un PEFCR pour l'habillement et les chaussures. Dans ce contexte. la recherche et le développement de technologies de production plus propres continuent d'améliorer les performances environnementales du secteur tout en améliorant la qualité des produits et des processus. L'industrie européenne du cuir exige également une meilleure application sur le marché du règlement REACh relatif aux substances chimiques.

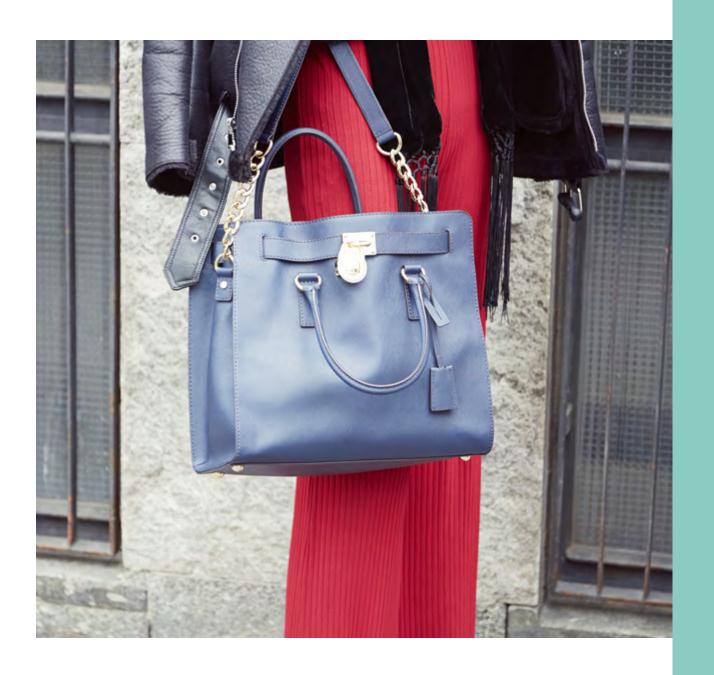
Bien que faible, l'allocation de l'impact de l'élevage d'animaux pour les cuirs et les peaux dans l'empreinte environnementale du produit de l'UE demeure excessive. Le PEF ne reconnaît pas la nature unique des sous-produits animaux non comestibles. Aujourd'hui, ils sont traités en tant que produits, au même titre que la viande, alors qu'il s'agit en fait de résidus de la production de viande recyclés en cuir. S'assimilant davantage au « déchet » qu'au « produit », ils devraient être exempts de toute allocation en amont. Le cycle de vie du cuir commence à l'abattoir avec la production des cuirs et des peaux.

Pour atteindre cet objectif, l'empreinte environnementale du cuir sera basée sur la phase de production principale : le tannage. Elle permettra de quantifier les améliorations des procédés de tannage et d'identifier les zones critiques nécessitant des recherches et des développements technologiques ainsi que des innovations de procédés qui, sinon, risqueraient de ne pas avoir de visibilité.

L'industrie de la Tannerie Mégisserie s'inscrit naturellement dans le cycle de l'économie circulaire. Les matières premières, cuirs et peaux, sont des résidus de l'industrie alimentaire. Il s'agit de substances bio synthétiques synthétisées à partir de sous-produits ou de résidus d'autres industries et utilisés dans les processus de tannage. Ces résidus peuvent être récupérés et utilisés par d'autres secteurs industriels, notamment l'agriculture, l'alimentation, l'industrie pharmaceutique et d'autres encore. Enfin, le cuir est un matériau durable. Les articles en cuir dureront toute une vie et peuvent être réparés ou remanufacturés, ce qui va bien au-delà de l'efficience des ressources et du recyclage.

L'application de la politique de l'UE en matière de substances chimiques contenues dans les articles mis sur le marché doit être cohérente. Il n'est guère utile de se doter de règles très strictes alors que des produits dangereux continuent d'être importés et mis sur le marché au sein de l'UE.

Les deux parties de l'industrie s'accordent à reconnaître que l'avenir de l'industrie européenne du cuir exige une application efficace des restrictions sur les substances à usage restreint et interdites dans les articles mis sur le marché. Cette démarche devrait venir compléter les efforts des partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans le domaine des listes de substances à usage restreint (RSL) et des listes des substances restreintes dans la fabrication (MRSL). Afin de garantir leur pertinence, des initiatives multipartites comme le ZDHC ont besoin du soutien de l'industrie européenne du cuir sous la forme de données et d'informations sectorielles fondées sur la science. Notre objectif est que le niveau élevé des normes environnementales et de sécurité atteint en Europe soit respecté par les tanneurs du monde entier afin de protéger la réputation de notre industrie et de ses produits.



COTANCE S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE SES CLIENTS DANS LA CONCRÉTISATION DES AMBITIONS DU PACTE DE LA MODE SOUMIS AUX DIRIGEANTS DU G7 À BIARRITZ

COTANCE a favorablement accueilli les ambitions en matière de développement durable décrites dans le Pacte de la mode auquel ont souscrit 32 marques de luxe et de mode, dont la plupart sont de bons clients des tanneurs européens. Le soutien des dirigeants du G7 à cette initiative majeure est important pour atteindre l'objectif de 20 % de l'industrie mondiale de la mode (en termes de volume) en matière de bénéfices environnementaux escomptés.

tifs énoncés dans les 7 pages du Pacte de la mode et s'engage à contribuer à leur atteinte. À n'en pas douter, COTANCE a été un pionnier dans les initiatives de développement durable pour la filière du cuir, mettant au point des instruments pour rendre compte, fournir et certifier de bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et de performance sont généralement des normes ouvertes et librement accessibles aux tanneurs du monde entier. Par ailleurs, COTANCE collabore à de nombreuses initiatives intersectorielles au sein d'organisations intergouvernementales telles que l'OCDE, l'ONUDI ou la CEE-ONU, ou avec des organismes privés tels que l'ICEC, le LWG, le SAC, le ZDHC, qui soutiennent les bonnes pratiques environnementales et l'innovation au sein de l'industrie du cuir.

NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE

COTANCE et IndustriAll-European Trade Union publient le deuxième rapport social et environnemental (SER) du secteur européen de la Tannerie Mégisserie avec un double objectif : mettre en évidence ses performances sociales et environnementales et fixer les objectifs de sa feuille de route.

L'échantillon était composé de 79 entreprises (5 % du total de l'UE) d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark, de Suède, du Royaume-Uni, d'Espagne, de France, du Portugal, de Hongrie et de Roumanie. Bien que la répartition des répondants dans les pays de l'UE ne reproduise pas la structure du secteur européen de la Tannerie Mégisserie, la représentativité en termes de volume de production est assez élevée, s'établissant à 43 % de la production totale de l'UE.

Les données sur les entreprises ont été recueillies pour chaque année de la période de référence (2016 - 2017 - 2018). Afin de permettre une évaluation des tendances entre le premier et le deuxième SER, les mêmes indicateurs clés de performance (KPI) ont été pris en compte. Ils constituent les paramètres les plus importants pour évaluer le développement durable. La comparaison entre les SER a été réalisée sur la base de la moyenne des résultats du premier SER et du SER actuel.

Afin de permettre la comparaison avec les résultats des deux rapports, une analyse détaillée des variations a également été incluse. Les KPI publiés dans les sections sociale et environnementale sont une moyenne pondérée des données fournies par l'échantillon d'entreprises ayant répondu au questionnaire détaillé. Les données structurelles provenant d'autres sources ont également été prises en compte et publiées pour l'aperçu économique, le cas échéant.

S'agissant de la comparaison des résultats, il convient de noter que les échantillons des deux éditions du SER diffèrent en termes de représentativité de la taille des entreprises, du cycle de production, des typologies de cuir et des pays de référence.

Plus précisément, l'enquête 2019 se caractérise par un pourcentage plus élevé d'entreprises à cycle complet (depuis les cuirs et peaux jusqu'au cuir fini). Des différences ont également été constatées entre les rapports en termes de spécialisation de la production des entreprises répondantes et de leurs choix de traitement des effluents. Par conséquent, la comparaison de certains KPI n'a pas été effectuée en raison de l'incohérence des indications entre les deux rapports, par exemple en matière de gestion des déchets et d'élimination des polluants. Par ailleurs, la composition différente des échantillons a entraîné une légère hausse de certains indicateurs environnementaux (consommation de produits chimiques, déchets) en raison des différences inhérentes aux processus décrits, ce qui a faussé le résultat final. À titre d'exemple, le second rapport comprenait une proportion plus élevée de fabricants de cuir de bovins à cycle complet et à volume élevé pour le secteur de l'automobile. Ces fabricants, comme évoqué précédemment, indiqueront davantage d'étapes de processus et, par conséquent, une plus grande utilisation de produits chimiques et d'énergie, faussant ainsi artificiellement toute comparaison avec le premier rapport.

Enfin, en ce qui concerne les investissements environnementaux, seuls ceux de l'ordre de 5 000 à 3 000 000 d'euros ont été pris en compte, à l'exclusion de ceux non significatifs et des investissements en capital importants uniques.



GLOSSAIRE

BREF: Document de référence sur les MTD (MTD: meilleures techniques disponibles)

CEFACT : Centre des Nations unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

CTP: Station d'épuration collective des effluents

DCO: Demande chimique en oxygène

RSE: Responsabilité sociale des entreprises

CEC: Cadre européen des certifications

UE: Union européenne

FAO: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FGL: German Forschungsgemeinschaft Leder (Fondation allemande de recherche sur le cuir)

FILK: Forschungsinstitut für Leder- und Kunststoffbahnen gGmbH

SPG: Système de Préférences Généralisées

ICEC : Institut de certification de la qualité pour le secteur du cuir

OIT: Organisation internationale du travail

CIT: Centre du commerce international

KPI: Indicateurs clés de performance

LWG: Groupe de travail sur le cuir

OCDE: Organisation pour la coopération et le développement économiques

OiRA: évaluation interactive des risques en ligne

PEFCR: Règles relatives aux catégories d'empreinte environnementale des produits

REACh: enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques

SAC: Sustainable Apparel Coalition

RSE: Rapport social et environnemental

TCLF: Textile-Habillement-Cuir-Chaussure

CEE-ONU: Commission économique des Nations unies pour l'Europe

ONUDI: Organisation des Nations unies pour le développement industriel

ZDHC: Zéro rejet de produits chimiques dangereux

RLS: Listes de substances restreintes

MRSL: Listes de substances à usage restreint pour la fabrication

OMC: Organisation mondiale du commerce

RÉFÉRENCES

Vous trouverez tous les projets mentionnés dans ce rapport ici : https://euroleather.com/news/projects



MEMBRES DE COTANCE

AUTRICHE: Fachverband der Textil-, Bekleidungs-, Schuh- und Lederindustrie

DANEMARK: Scan-Hide

FRANCE : Fédération Française de la Tannerie-Mégisserie **ALLEMAGNE :** Verband der Deutschen Lederindustrie e.V.

HONGRIE: Association of Hungarian Light Industry

ITALIE: UNIC - Concerie Italiane

PAYS-BAS: Federatie van Nederlandse Lederfabrikanten

PORTUGAL : Associação Portuguesa dos Industriais de Curtumes **ROUMANIE :** Asociatia Producatorilor de Piele si Blana din Romana

ESPAGNE: ACEXPIEL - Asociación Española del Curtido

SUÈDE: Svenska Garveriidkareforeningen

ROYAUME-UNI: Leather UK

ADHÉRENTS DE INDUSTRIALL-EUROPE (CUIR)

AUTRICHE: Pro-Ge

BELGIQUE: ABVV/FGTB AC/CG; ACLVB/CGSLB; ACV/CSC METEA

FINLANDE: Teollisuusliitto ry

FRANCE: CFDT Services; CGT - Textile, Habillement, Cuir

ALLEMAGNE : IG BCE
HONGRIE : BDSZ (ME-Ind)

ITALIE: FEMCA-CISL; CGIL FILCTEM; Uiltec-Uil
LITHUANIE: LPS Solidarumas Industrial Workers TCL
PAYS-BAS: FNV Bondgenoten; CNV Vakmensen

PORTUGAL: FESETE; SIMA **ROUMANIE**: Confpeltex

ESPAGNE: UGT-FICA; FITEQA-CC.OO **ROYAUME-UNI**: Community Union



CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les données présentent dans ce rapport correspondent aux données et aux meilleures estimations de COTANCE et d'industriAll-Europe pour les valeurs des variables correspondantes. Malgré le soin apporté à la préparation de ce rapport, COTANCE et industriAll-Europe n'offrent aucune garantie sur son exactitude et ne peuvent être tenus responsables de toute erreur ou perte résultant de son utilisation. Les autres organisations mentionnées dans ce rapport ne sont en aucun cas responsables de son contenu ou des conséquences de son utilisation.



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Le contenu de ce rapport n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne représente pas l'opinion de la Communauté européenne.

La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

INFORMATIONS

Le rapport est disponible en anglais, français, allemand, hongrois, italien, portugais, roumain, espagnol et suédois sur :

https://www.euroleather.com/news/projects/european-social-environmental-report https://tinyurl.com/LeatherSER



Photographies: © COTANCE, excepté les pages 16 (UNIC) et 40 (Wollsdorf Leather).

PARTENAIRES DU PROJET

COTANCE, industriAll-European Trade Union, Acexpiel, AHLI, APIC, APPBR, FFTM, FV TBSL, Leather UK, SG, UNIC – Concerie Italiane, VDL.

















Svenska Garveriidkareföreningen







